CONFLIT PYGMEES-BANTOUS A NYUNZU-MANONO DANS LE TANGANYIKA.

Contribution à l'analyse intégrative des acteurs à la cohabitation

par

Evariste KIMWANGA MAYUBA

Doctorant et Chef de Travaux

Marie Thérèse WANGOIE MUKALAYI

Raoul ONOKENGE OMBAKU

Apprenants

(Tous) Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques,
Université de Kinshasa

Résumé

La cohabitation pacifique entre communautés et l'intégration des pygmées, citoyens de la société congolaise et membres de la communauté nationale, tel est l'objet poursuivi dans cette recherche.

Une telle étude se veut ambitieuse dans l'analyse de la permanence des conflits à caractère communautaire autour des années 2012, opposant deux peuples, pygmées et bantous, appelés à cohabiter depuis plusieurs siècles. Cette analyse est une occasion d'approfondir la problématique de l'intégration du peuple pygmée dans la société congolaise et de la coopération entre communautés en RDC.

Il s'avère que la pauvreté et l'effroyable dégradation de vie des minorités Pygmées dans l'ensemble de la province du Tanganyika, sont les causes profondes du conflit.

Et donc, il y a intérêt d'intégrer dans la société les minorités sociales que l'histoire a marginalisées pendant longtemps dans les différents secteurs de la vie sociale, tels que les secteurs économiques, politiques, éducationnels et culturels, etc., mais tout en respectant les règles qui ont été appliquées sur les autres catégories de la société congolaise de la base jusqu'au sommet.

Mots - clés : *conflit, pygmées, bantous, intégrative, acteurs, cohabitation.*

Abstract

The peaceful coexistence between communities and the integration of Pygmies, citizens of Congolese society and members of the national community, is the objective of this research.

This study aims to be ambitious in its analysis of the persistence of community-based conflicts around 2012, pitting two peoples, Pygmies and Bantus, who have been called upon to coexist for several centuries. This analysis provides an opportunity to delve deeper into the issues of the integration of the Pygmy people into Congolese society and cooperation between communities in the DRC.

It turns out that poverty and the appalling deterioration of the lives of Pygmy minorities throughout the province of Tanganyika are the root causes of the conflict. And therefore, there is an interest in integrating into society social minorities that history has long marginalized in various sectors of social life, such as economic, political, educational, and cultural sectors, while respecting the rules that have been applied to other categories of Congolese society from the bottom up.

Keywords : *conflict, pygmies, bantus, integrative, actors, cohabitation.*

INTRODUCTION

Cette étude s'est inscrite dans la droite ligne de la problématique de cohabitation et de la naissance d'un conflit sanglant entre pygmées et bantous dans les territoires de Nyunzu-Manono dans la Province du Tanganyika en République Démocratique du Congo. Elle analyse les éléments du conflit, ainsi que les arguments que chacune de deux parties agite pour s'imposer l'une sur l'autre.

Depuis l'aube de la colonisation, les Bantous et les Pygmées ont toujours partagé l'espace de vie commune dans les Territoires de Nyunzu et Manono malgré des heurts inhérents à toute forme de cohabitation.

Nous nous sommes préoccupés à étudier l'actuel conflit entre deux peuples, de la savane (bantous) et ceux de la forêt (pygmées) pour chercher une meilleure compréhension et explication des revendications et motivations du conflit actuel à Nyunzu et Manono, pourtant ces deux communautés se trouvent partout ailleurs à travers le pays.

La situation des crises permanentes dans le pays, et particulièrement dans la province du Tanganyika, nous pousse à penser aux conséquences directes des rivalités politiques entre les acteurs politiques du terroir, et même à l'activisme des organisations internationales gouvernementales ou non gouvernementales dans le territoire congolais. Car, le monde actuel est géré par des instances gouvernementales et des ONG qui prétendent protéger les minorités, mais en réalité, aggravent les rivalités avec leurs voisins bantous et/ou les créent de toute pièce.

Pour ce faire, les droits des minorités, qui ne doivent pas être considérés comme un privilège, impliquent ipso facto, ceux des majorités, qui doivent être protégés de la même manière, dans le cadre global de la promotion des droits humains et civiques de tous les citoyens d'une nation, sans discrimination aucune.

Ainsi, les droits de la majorité qui ont toujours été une réalité historique ne doivent pas non plus ignorer cette autre réalité historique qui constitue les droits de la minorité.

Cette réflexion est notre contribution à la construction et à l'édification de la société. La paix et la cohabitation sont au centre des préoccupations vitales de la population congolaise et de l'État congolais. Forêt et Savane (espace de vie) sont souvent un espace disputé par les acteurs, un enjeu socio-économique et politique. Sa gestion génère des conflits multiples et complexes qui voient s'affronter des revendications puisées à des sources ou à des légitimités diverses.

Outre l'introduction et la conclusion, le présent travail est subdivisé en trois axes dont : le cadre méthodologique, la présentation de l'espace du conflit et enfin, la description des faits et analyse des cahiers de charge des acteurs au conflit.

I. CADRE METHODOLOGIQUE : Méthode de récolte des données

Les problèmes méthodologiques concernent aussi le choix des techniques d'investigation. Pour mener à bon port cette étude et pour nous permettre de nous conformer à l'exigence de la neutralité axiologique, en vue de dépasser le subjectivisme du rapport aux valeurs[1], *nous avons fait usage de la méthode dialectique associée à l'analyse stratégique.*

L'analyse stratégique ne vient pas pour repérer les insuffisances de la dialectique, plutôt, elle va préciser et clarifier ce que la dialectique n'a pas pu démontrer. Le matérialisme historique nous renvoie à une évolution de la nature. Chez les hommes, l'évolution se fait par un débat, une lutte soit entre les riches et les pauvres, blancs et noirs, forts et faibles, etc.

D'où la dialectique dans cette étude est appropriée pour donner et expliquer les antagonismes entre les deux peuples, et surtout quand il y a des contradictions externes qui viennent de toute pièce aux contradictions internes pour les diviser, alors que, les stratégies sont des réactions des uns à l'égard des autres par rapport à leur comportement et attitude.

L'analyse documentaire nécessaire pour l'élaboration de ce travail, nous a permis d'exploiter les différents documents importants pour tirer les informations nécessaires relatives à notre dissertation. C'est notamment les documents officiels (les lois et les textes réglementaires en rapport avec la promotion et la protection des droits de la population minoritaire « pygmées », au niveau national et international).

L'observation directe, nous a permis à travers les différentes revendications et actions des uns et des autres, de comprendre les vraies causes du conflit entre Pygmées-Bantous du Tanganyika.

II. PRESENTATION DE L'ESPACE DU CONFLIT

2.1. Zone du conflit

La carte ci-dessous est l'espace des hostilités, encerclé respectivement par quatre couleurs dont le bleu indique le Territoire de Manono, Nyunzu en jaune et Kalemie en rouge qui est Chef-lieu de la Province. Tandis que, le vert représente le lieu de la naissance du conflit.

[1] MAX WEBER, cité par LOTOY ILANGO-BANGA, J-P., « Le matérialisme marxiste à l'heure de la mondialisation », in MULAMBU NVULUYA, F., (sous la direction), Mondialisation et idéologie, l'avenir des grands courants de pensée, cahier du CEP, Kinshasa, 2003, p.7.

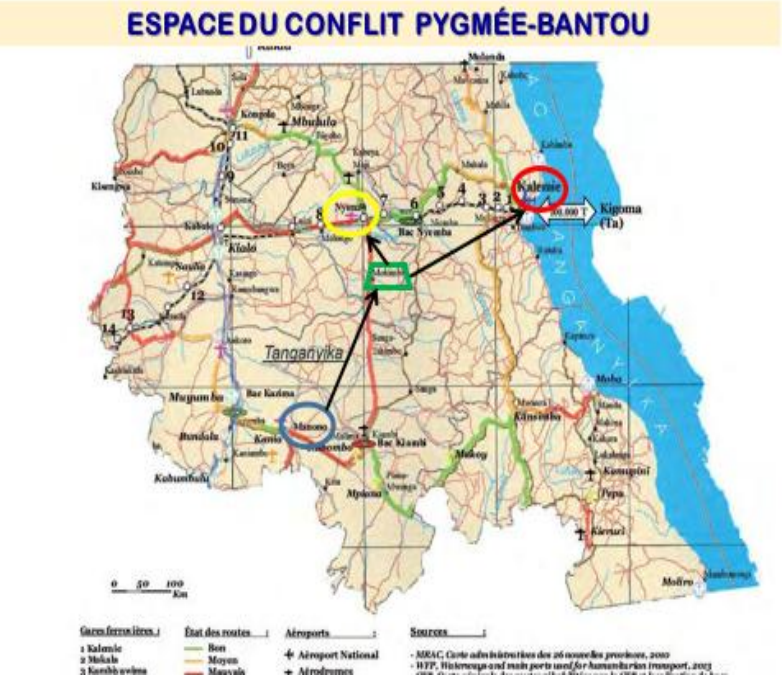

Source : Google et notre conception sur les zones ou espaces du conflit.

2.1.1 Territoire de Manono : langue et tribus

Le territoire de Manono est le plus vaste territoire de la province du Tanganyika. Deux tribus peuplent ce territoire, d'une part, les Balubas qui occupent la grande partie d'environ 95% de population et 5% des pygmées. Les balubas sont majoritaires et sédentaires dont l'activité principale est l'agriculture. Les pygmées (Batembo), appellation locale, sont par contre nomades et ne vivent que de la cueillette et la chasse.

***Figure* n°1 : Pourcentage de deux tribus**

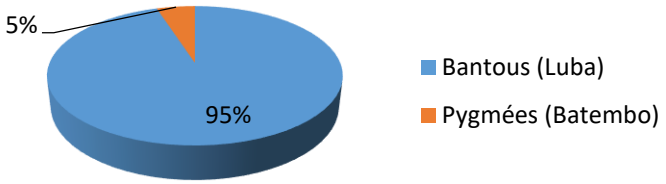

Par rapport aux autres territoires de la province, on peut souligner que Manono a une seule tribu dominante qui est la tribu luba ; bien que les pygmées soient signalés dans quelques villages environnants. C'est le principal territoire qui représente encore jusqu'à ces jours l'Empire Luba.

2.1.2 Territoire de Nyunzu : langue et tribus

Cinq principaux groupes ethniques peuplent le territoire de Nyunzu dont : les Bakalanga en grande majorité avec 35% ; les Balubas avec 30% dans tout le secteur Sud-lukuga et une partie dans le secteur Nord-lukuga, plus précisément dans le groupement kanunu. Les Bahemba viennent en troisième possition avec 15%, se localisent également dans le Nord lukuga, les Batungwa de kitengetenge avec 10%. Les pygmées, autrement appelés Mbotes localement, occupent 10% au Sud et au Nord lukuga.

Mais cette dernière ethnie reste nomade, raison pour laquelle ils se trouvent dans les deux secteurs.

***Figure* n°2 : Pourcentage des cinq tribus**

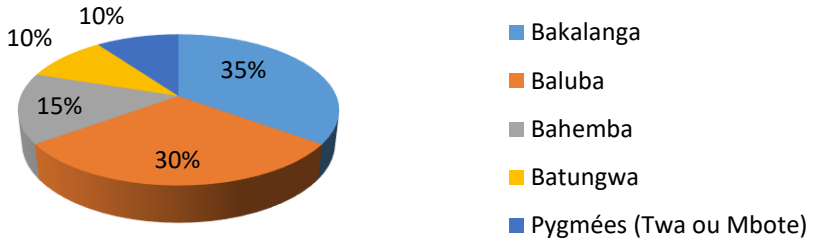

Il faut souligner que, en dehors de Kalemie chef-lieu du Tanganyika, où nous retrouvons toutes les tribus de la Province, et même celles des Provinces voisines, les Pygmées sont plus nombreux que dans les Territoires de Manono ; Nyunzu et Kongolo dont le dernier territoire ne fait pas l'objet de cette étude.

S'agissant de la langue, il faut retenir qu'en dehors du français, langue officielle et swahili langue nationale, les deux communautés parlent leurs langues tribales, plutôt, les pygmées s'adaptent également à la langue de l'environnement où ils s'y trouvent.

III. CONFLITS ACTUELS DANS LE TANGANYIKA : Problèmes et cahiers de charges des acteurs

3.1 Un mot de rappel sur leur passé historique

Selon les données des études historiques et ethnographiques, les pygmées ont toujours vécu en paix dans la forêt ayant en permanence un regard compatissant sur les Bantous, habitants de la savane.

Ce n'est pas aujourd'hui que les deux communautés ont choisi de vivre dans deux milieux écologiques différents : la savane pour les bantous et la forêt pour les pygmées. Ce libre choix historique était justifié par des avantages comparatifs que chacune des communautés savait tirer de son environnement en fonction de ses prédispositions, ses capacités.

En effet, L'histoire ne nous a guère rapporté des conflits entre bantous et pygmées autour, ni de la forêt, ni de la savane à leur arrivée dans le Tanganyika où même au courant de leurs séjours. Bantous et pygmées ont donc vécu entre eux un climat de tolérance et de vigilance, et les contradictions ainsi que les antagonismes ne versaient guère dans des conflits collectifs et ouverts.

En tout cas, la mémoire collective des pygmées et des bantous n'a jamais considéré les pygmées comme un obstacle à sa promotion individuelle et collective, ni pour entrer dans la forêt, ni pour une cohabitation dans la savane, et encore moins dans une compétition même dans la ville, toutes choses sont démenties aujourd'hui au XXI ème siècle par des pygmées.

Il est vrai que les pygmées n'ont pas trouvé dans la forêt tous les moyens de vie et de survie, une partie de celle-ci se trouvait seulement ailleurs, c'est-à-dire dans la savane. De même, les bantous n'ont pas trouvé dans la seule savane de quoi y vivre et survivre, et la forêt devrait nécessairement être perçue comme un espace de secours.

On peut donc conclure que, pendant longtemps, aucune de ces deux communautés n'a estimé avoir été marginalisée par l'autre. Certes, la mondialisation n'a pas manqué de faire voir aux pygmées, au XXIème siècle qu'en dehors de la forêt, l'histoire des hommes avait construit un autre espace de vie et de survie incontournable pour tout être vivant géographiquement plus proche de la savane et de la forêt.

3.2 Problèmes du conflit pygmées-bantous

Le problème le plus grave dont souffrent les pygmées et qui menace leur existence physique, concerne leur milieu de vie (la forêt). Cette dernière est à la base de beaucoup de conflits qui les opposent aux bantous d'une part, et à l'Etat congolais d'autre part. Ce qui précède, met les pygmées dans une situation d'insécurité et d'incertitude quant à leur avenir, et pourrait les amener à user de tous les moyens à leur disposition, pour assurer leur survie et la protection de leur milieu de vie.

Il faut noter que, tout le long des années 2000, dans le triangle dit de la mort (Mpweto, Mitwaba et Manono), trois territoires respectivement du haut Katanga et Tanganyika tout comme d'ailleurs de la province, pour les pygmées, leur calvaire a été particulièrement dur et organisé de tout côté de la part des chefs coutumiers et de leurs populations qui leur réclamaient impôts et autres redevances en espèces ou en nature ; de l'autre côté, de la part de cet autre pouvoir incarné par Gédéon et son mouvement bakata Katanga.

La situation des Pygmées était devenue intenable en 2012, année où, répétons-le, les exactions qu'ils subissaient, provenaient d'un côté comme de l'autre, des Bantous et des bakata Katanga qui, en plus de tout cela, imposaient aux Pygmées une intégration forcée dans leurs rangs.

On peut deviner qu'entre les deux communautés (bantoue et pygmée) en raison d'une succession des facteurs internes et externes, objectifs et subjectifs, la cohabitation entre les deux communautés a fini par être impossible dans tout le Tanganyika, particulièrement dans le triangle de la mort.

Pour faire face à ces multiples agressions de la part des bantous, les pygmées du territoire de Manono-Nyunzu se sont résolus de créer une véritable organisation d'autodéfense collective pour se défendre contre les attaques des bantous[2].

En fait, l'initiative pygmée était le signe d'une expansion et d'une aggravation des violences armées entre les communautés bantoues et pygmées dans tous les territoires de la province du Tanganyika.

3.3 Les faits dans le temps et dans l'espace

Les violences entre Pygmées et Bantous ont commencé par l'érection d'une barrière de contrôle routier par un certain commandant FARDC Christophe, à Mukebo, une localité du territoire de Manono. Dans le même contexte, on a signalé la création d'un groupe d'autodéfense Pygmée dénommée « Perci », toujours dans le territoire de Manono, plus précisément dans la localité de Lwela. Le groupe d'auto-défense était dirigé par un certain Luhala. On peut considérer ces groupes d'auto-défense comme étant la première action concrète d'un processus de représailles contre les Bantous.

3.3.1 Apparition des Bakata-Katanga

Les toutes premières violences perpétrées par les groupes d'auto-défense se sont traduites par des pillages des biens des populations bantoues, notamment contre les champs et le bétail. La première apparition des BK sur le terrain a eu lieu dans le Village Ngoya Mutoke du groupement Mambwe, dans le territoire de Manono, presque à la frontière avec le territoire de Moba. D'autres faits ont donné aux BK[3] l'occasion de manifester leur présence. L'on cite le cas de l'ONG, « première urgence » qui aurait détourné, en faveur des Pygmées, les services humanitaires préalablement destinés aux ayants droit Bantous des territoires de Manono, Nyunzu, Moba, Kalemie[4].

Peut-être que ceci pourrait expliquer le fait que vers le mois de mars 2013, les BK ont attaqué le village pygmée Mambwe dans le territoire de Manono. Il n'y a eu qu'un seul rescapé connu sous le nom de Kadibunka. Le village Mambwe était sanctionné pour avoir refusé de payer l'impôt coutumier à qui de droit et une redevance conjoncturelle à l'organisation BK.

3.3.2 Contre-offensive pygmée

En réaction à l'offensive bantoue sur le village Mambwe, les responsables Pygmées ont fait appel aux autorités du Tanganyika à Kalemie qui n'ont pas réservé de suite favorable à leur démarche. Le 09 mai 2013, Monsieur Mande Mukalay Katchimuka, chef du village bantou Lwela, a fait appel à ses frères Kisimba Shindano et Kalume de la milice bantoue Bakata Katanga, du village Ngoya Mutoke, pour venir exercer des représailles sur les Pygmées du même village Lwela.

En date du 10 novembre 2013, le leader pygmée Floribert Kasekesa Luhala est tombé avec douze membres de son groupe dans une embuscade perpétrée par une unité des FARDC dans la localité de Sange, territoire de Manono. Les douze personnes tuées à Sange faisaient partie d'un groupe plus large qui était placé sous la responsabilité de Floribert Kasekesa. C'est ainsi qu'une autre fraction de ce groupe a été surprise et exterminée dans le village Lwela Kalunga, toujours dans le territoire de Manono. Elle comprenait vingt femmes, dont dix attendaient famille, il y avait aussi cinq garçons et quatre filles, ce qui fait un total de vingt-neuf victimes. Le 11 novembre 2013, au lendemain de ces massacres, les membres de famille des victimes du village Lwela Kalunga se sont lancés à leur recherche, avec comme résultat la perte de trois personnes de plus au même endroit.

Pour faire face à ces multiples agressions de la part des Bantous, les Pygmées du territoire de Manono se sont résolus de créer une véritable organisation d'auto-défense collective pour se défendre contre les attaques des Bantous[5]. En fait, l'initiative pygmée était le signe d'une expansion et d'une

[2] La contribution des peuples autochtones pygmées au forum pour la réconciliation et la paix dans la province du Tanganyika, présentée par KAPUPU Diwa MUTIMANWA, président national des peuples autochtones pygmées de la République Démocratique du Congo, du 22 au 24 Février 2017 à Kalemie.

[3] BK signifie Bakata Katanga.

[4] Message des autorités traditionnelles et chefs coutumiers de la province du Tanganyika regroupés au sein de l'Alliance Nationale des autorités Traditionnelles du Congo (ANATC), participants au forum de la paix et la réconciliation dans la province du Tanganyika du 22 au 24 Février 2017 à Kalemie.

[5] La contribution des peuples autochtones Pygmées au forum pour la réconciliation et la paix dans la province du Tanganyika, présentée par KAPUPU DIWA MUTIMANWA, Président National des peuples autochtones Pygmées de la République Démocratique du Congo, du 22 au 24 Février 2017 à Kalemie.

aggravation des violences armées entre les communautés bantoues et pygmées dans tout le territoire de la province du Tanganyika.

3.3.3 Contre réaction Bantoue

Après l'arrivée du chef Mukimbo accompagné du corps militaire et policier dans le village qui porte son nom, il trouve les Pygmées en train de se laver avec l'eau des fétiches pour se protéger et faire face, ce qui a incité les Bantous à créer un Mouvement d'autodéfense appelé « éléments », avec pour siège le groupement Kasanga Nyemba, pour faire également face aux attaques Pygmées.

Après cette longue période de tueries, Il a fallu attendre le mois d'août 2015 pour voir l'Etat congolais se manifester au travers la cour d'appel de Lubumbashi qui avait ouvert une procédure contre 34 prévenus accusés auteurs de crimes de génocide, de meurtres, d'actes d'incendie perpétrés par les uns et les autres dans le cadre des violences entre les communautés en conflit.

Dans ces quelques lignes qui précèdent, nous avons essayé de reproduire quelques faits connus et reportés qui ont illustré les offensives et contre-offensives organisées par une communauté contre une autre dans le territoire de Tanganyika, après l'attaque attribuée aux Pygmées sur la localité de Muswaki, vers Nyemba, faisant trois morts et plusieurs blessés à la flèche[6].

Les témoignages à notre possession attribuent aux Pygmées la responsabilité des premières actions des violences armées dirigées contre leurs voisins Bantous. La suite a été une série d'actions et de réactions entre les deux communautés.

3.4 Cahiers de charges des deux acteurs

La question de la responsabilité première de l'éclatement du conflit n'a pas pour but de désigner les coupables. Ce que l'on veut, c'est d'essayer de voir, au travers des conditions objectives mûries par les structures et les conjonctures, celles qui ont été le prétexte comme élément déclencheur du conflit à Nyunzu-Manono dans des violences armées chaudes et généralisées.

3.4.1 Cahier de charge des Pygmées

Les Pygmées ont introduit leurs cahiers de charge en rappelant au forum de paix et réconciliation tenu à Kalemie les conditions dans lesquelles ils vivent.

Nous reproduisons ci-dessous et dans leur ordre, les différentes charges des Pygmées contre leurs rivales directes, c'est-à-dire les Bantous, qui incarnent une série d'institutions publiques.

Dans leur cahier de charge[7], les revendications à l'autodétermination ; à la reconnaissance de leur identité et leur droit à la participation et à la gestion de la chose publique sont, entre autres :

- la pauvreté ; le tribalisme/ethnisme ; l'absence de justice ;
- le sentiment de supériorité de la communauté bantoue sur la communauté batwa ;
- l'insuffisance des services sociaux ; non accès à la terre ; la violation des droits de l'homme et enfin le chômage.

Hormis ce qui précède, les Pygmées disent non à la sous-estimation ; la marginalisation ; la discrimination ; la négligence ; l'oppression ; l'exploitation ; l'esclavagisme et les travaux forcés et sans rémunération, et enfin la redevance coutumière et toutes sortes de manipulations infligées par les Bantous.

Cette liste présente les différentes revendications dans les termes utilisés par leurs auteurs. Nous les présentons sans explication parce que, le mémorandum des Pygmées les présente de cette manière. Mais, on peut se faire une idée sur l'intelligence de ces revendications en se tournant vers le texte, notamment les réflexions qui suivent directement l'énumération.

Ces réflexions sont formulées sous le titre « les faits récents par épisodes ». Elles sont suivies par un certain nombre des commentaires qui, selon nous, résument l'état d'esprit et la pensée sociale des Pygmées sur leurs relations avec les communautés bantoues, leurs interlocuteurs et rivaux immédiats et au-delà, les différents services publics de l'Etat congolais auxquels les Pygmées sont identifiés aux Bantous.

---

[6] Radio okapi.net, émission « dialogue inter-congolais » dans sa production du mois de novembre 2016, à 19h15'.

[7] Rapport du cahier de charge des peuples pygmées au Forum du 22 au 24 Février 2017 à Kalemie, présenté par leur président National KAPUPU diwa MUTIMANWA.

Ce qui est déplorable, c'est qu'en dehors des peuples autochtones qui sont tués dans la forêt où se déroulent les affrontements, force est de constater malheureusement que les Bantous, sous l'appellation de la milice « élément », massacrent même ceux qui sont innocents, qui vivent depuis longtemps avec eux dans les chefs-lieux des territoires, notamment à Nyunzu et Manono, où un nombre considérable est abattu sous la barbe des autorités politico-administratives.

Nous pensons aussi qu'outre le signalement des meurtres collectifs orchestrés par les auteurs susmentionnés, il s'est aussi enregistré le problème de la destruction méchante des maisons en matériaux durables des peuples autochtones à Manono centre, sans aucune intervention des autorités en place. Comme les Pygmées sont minoritaires, tous impliqués dans l'auto-défense, chose qui tend à compromettre l'avenir de cette race humaine en RDC.

Les peuples autochtones ne sont pas représentés aux instances de prise des décisions en politique comme dans l'administration publique de l'Etat pour la simple raison que, selon les Bantous, les peuples autochtones n'ont pas étudié et qu'ils ne font pas partie (…) d'un parti politique pour avoir leur quota.

La chose la plus déplorable, encore c'est le sommeil et le semblant des autorités provinciales du Tanganyika face à la vérité sur le nombre réel des morts et la réponse à l'égard de ce conflit.

3.4.2. Cahier de charge des Bantous[8]

Pour leur part, les Bantous ont présenté un cahier des charges en quatre pages, comme nous l'avons dit plus haut, totalisant ainsi quatorze revendications.

Dans leur cahier de charge, la première revendication est le refus aux Pygmées d'obtempérer à la sommation de désarmement et au tir des flèches. Les Bantoues dénoncent les représailles des pygmées et autres systématisations des viols sur les femmes Bantous, sévices corporels, assassinats et déportations. Ils décrient l'insécurité alimentaire liée à la destruction des champs par les pygmées, récoltes et élevage ; etc.

Les bantous dénoncent la prise en charge discriminatoire des bénéficiaires par les ONG d'assistance humanitaire et la non intégration des chefs coutumiers comme intervenants dans l'activité. Les bantous dénoncent l'instrumentalisation des Pygmées par des sensibilisations orientées vers les violences et soutenues par des organisations non gouvernementales internationales[9].

Pour les bantous, c'est impératif de restaurer l'autorité de l'Etat, le tribunal coutumier et promouvoir une application non discriminatoire des lois de la République.

3.5. Analyse des deux cahiers de charge

Lorsqu'on examine les revendications fondamentales des pygmées, on découvre que le partage de l'espace de vie et celui des richesses du sol et du sous-sol sont les principales revendications des pygmées du Tanganyika et les motivations premières des violences dont ils ont été auteurs.

Quant aux bantous, les motivations n'auraient rien à avoir avec l'espace géographique. Pour les bantous, à qui l'histoire a confié la direction politico-administrative, économique, et socio-culturelle du pays, il s'est agi de soumettre les pygmées aux mêmes contraintes de la loi, notamment par exemple le payement de l'impôt et autres redevances en nature ou en espèce comme pour les autres communautés et leurs minorités sociales.

Eu égard à notre observation sur le terrain et par ailleurs, selon notre analyse et notre compréhension de fait, le conflit actuel du Tanganyika est alimenté de plusieurs faits, notamment :

- **la première catégorie** comprend, les revendications à caractère politique et socio-économique, tandis que,
- **la deuxième catégorie** comprend les revendications identitaires et celles renvoyant aux relations avec les autres communautés (bantoues).

La marginalisation ; la discrimination et l'oppression sont trois concepts qui occupent une place de choix dans les revendications que les pygmées ont cru devoir adresser à leurs voisins bantous, et qui sont

[8] Message des autorités traditionnelles et chefs coutumiers de la province du Tanganyika regroupés au sein de l'Alliance Nationale des Autorités Traditionnelles du Congo (ANATC), op.cit., p.4.

[9] Message des autorités traditionnelles et chefs coutumiers de la province du Tanganyika regroupés au sein de l'Alliance Nationale des Autorités Traditionnelles du Congo (ANATC), participants au forum de la paix et la réconciliation dans la province du Tanganyika du 22 au 24 février 2017 à Kalemie, pp.1-3.

des revendications hautement politiques. Elles peuvent être assimilées presque mot à mot aux reproches que les peuples colonisés d'Afrique avaient l'habitude d'adresser aux puissances coloniales.

Cette discrimination rappelle la politique « colour bar » que les évolués congolais dénonçaient à la colonisation belge au Congo et qui consistait à l'établissement des frontières strictement réservées à la couleur blanche, et d'autres réservées à la couleur noire. Ces revendications politiques étaient révélatrices de la perception que les pygmées avaient du Congo postcolonial et des images que le Tanganyika leur renvoyait sur ce qui était aussi leur pays.

Selon nous, les revendications dites identitaires ainsi que celles qui ont touché les rapports avec les autres sont hautement révélatrices de la personnalité des pygmées, de la manière dont ils perçoivent les autres, mais surtout de la perception de soi et de son univers qu'ils prêtent aux autres. Le manque de répartition des avantages tirés de l'exploitation de la planète est considéré par les pauvres et autres vulnérabilités comme une injustice intolérable. L'aide aux communautés pygmées et les politiques de protection de l'environnement sont remises en cause.

La gravité de l'impunité et l'anarchie observée dans la gestion des litiges qui sont portés devant les instances judiciaires compétentes entre ces deux communautés, ont un risque de règlement de compte. La justice populaire est perceptible et a tendance à prendre des connotations ethniques, surtout si les deux parties en conflits sont des communautés différentes.

CONCLUSION

Pour conclure, La situation de la cohésion sociale est très précaire dans la zone de conflit. La nature des revendications pygmées identifie l'Etat à la communauté Bantoue, ce qui veut dire en d'autres mots, que la communauté bantoue incarne l'Etat congolais. C'est le sens qu'il faut donner à l'ensemble des revendications pygmées.

L'Etat en tant que garant de toutes les institutions, a le devoir de protéger tous les citoyens sans discrimination. Il faut que les dirigeants intériorisent et soient convaincus de cet objectif de morcèlement du pays à travers les divisions internes entre populations et/ ou communautés. L'Etat doit sensibiliser les populations pour faire cesser le conflit à caractère ethnique ou tribal, car l'ennemi est commun et externe. La résolution ou la solution à un problème exige la coordination ou la synergie de plusieurs compétences.

Pour ce faire, les droits des minorités, qui ne doivent pas être considérés comme un privilège, impliquent ipso facto, ceux des majorités, qui doivent être protégés de la même manière, dans le cadre global de la promotion des droits humains et civiques de tous les citoyens d'une nation, sans discrimination aucune. Mais aussi, les droits de majorité qui ont toujours été une réalité historique ne doivent pas non plus ignorer cette autre réalité historique qui constitue les droits de minorité.

Cependant, la plupart de pygmées sont conscients des conséquences désastreuses que ces conflits créent par le simple fait, ils refusent en âme et conscience d'obtempérer au dictat et respect des lois sur la redevance coutumière.

Par conséquent, la seule solution et moyen de démettre chacun face à ses responsabilités est de désarmer tous les leaders pygmées et Bantous qui se sont servis des armes illégalement pour faire face aux atrocités causées par les uns vis-à-vis des autres et l'intégration au sein de l'armée pour ceux qui le souhaitent.

Trouver un climat d'entente entre communautés, et que les pygmées comprennent que les villages ou centres extra coutumiers sont une résultante d'une vie stable et permanente. Car, le nomadisme serait aujourd'hui un facteur qui occasionne et met en danger leurs vies dans la société moderne.

L'Etat doit asseoir son pouvoir et s'imposer à tous les citoyens sans distinction et ni privilège pour que la paix redevienne comme avant entre les différentes communautés de la zone sous conflit. Mais aussi, faciliter Le retour des chefs locaux dans leurs villages respectifs, le retour des déplacés dans leurs milieux et leur assistance s'avèrent nécessaires afin que tous participent à la transformation des conflits et à la pacification de la zone.

Cela pourrait être possible grâce à la sensibilisation sur les transformations des conflits et les méfaits de la violence à l'endroit de ces leaders. Enfin, il faudrait lutter contre la manipulation, la promotion de l'éducation scolaire et sociale des pygmées ainsi que l'organisation des forums communautaires et d'autres activités de rapprochement dans tous les territoires afin de faciliter le rapprochement intercommunautaire pour la cohabitation pacifique.

BIBLIOGRAPHIE

- ABEGA Séverin et BIGOMBE LOGO, P., *Pygmées Baka, le droit à la marginalisation des Pygmées en question: la disparition programmée des Pygmées*. Afredit, 2007.
- ABEL KOULANINGA, L'éducation chez les pygmées de Centrafrique, l'Harmattan, Paris, 2009.
- BAHUCHET, S., PHILIPPART de FOY G., *Pygmées, peuple de la forêt*, édition Denoël.1992.
- JAN VANSINA, *Introduction à l'ethnographie du Congo, Kinshasa, Kisangani*, Edition Universitaire du Congo, 1965.
- KALULAMBI PONGO, M., *Tourisme autochtone et développement en pays batwa. Un nouveau défi pour la RD-Congo*, Karthala, Paris, 2016.
- KIMWANGA MAYUBA E., Cohabitation Pygmée-Bantou au Nord-Katanga. Problèmes, Atouts et Perspectives, mémoire de diplôme d'études approfondies en Sciences Politiques et Administratives de l'Université de Kinshasa, 2022.
- KYALONDAWA, N., *Les Pygmées face à une modernité économique et religieuse importée*, L'Harmattan, Paris, 2013.
- LOTOY ILANGO-BANGA, J-P., « Le matérialisme marxiste à l'heure de la mondialisation », in MULAMBU NVULUYA, F., (sous la direction), Mondialisation et idéologie, l'avenir des grands courants de pensée, cahier du CEP, Kinshasa, 2003.
- Message des autorités traditionnelles et chefs coutumiers de la province du Tanganyika regroupés au sein de l'Alliance Nationale des Autorités Traditionnelles du Congo (ANATC), participant au forum de la paix et la réconciliation dans la province du Tanganyika du 22 au 24 Février 2017 à Kalemie.
- NELSON, J., et HOSSACK, L., *Les peuples autochtones et les aires protégées en Afrique : du principe à la pratique*, FPP, 2003.